Image not found or type unknown

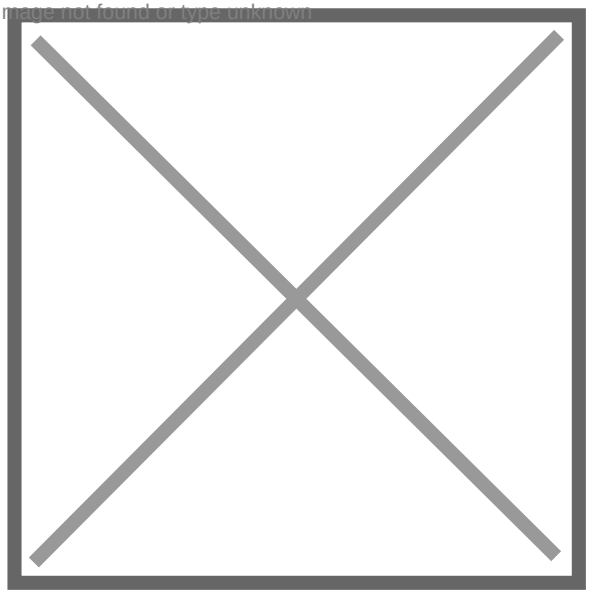

Accident auto moto sr un rond point

Par **GAROOOUUU**, le **26/03/2008** à **19:00**

Bonjour,

Un ami Motard à été trés affecté par un accident qu'il a vécu dernièrement.
Je dresse la situation:

Il roule sur sa moto et arrive sur un rond point, il s'engage dans l'anneau derrière une voiture qui était déja sur l'anneau puis, tout d'un coup la conductrice de la voiture de 73 ans pile devant lui sans ausune raison. Il tombe avec sa moto et vous imagiez le reste.
Les policiers sont intervenu et les pompier l'on amené à l'hôptal. Less urgences n'ont même pas pris le soin de prendre sa carte vitale et ses coordonnées, pensant qu'il n'avait rien.
Il s'en sort avec une douleur à la jambe et une responsabilité à 100%.

Merci de me renseigner si cet ami à effectivement aucun recours possible et comment il peut faire pour réparer sa moto endommagé et le sentiment d'injustice qui le ronge.

Merci par avance pour tout?

Par **Erwan**, le **26/03/2008** à **22:28**

Bjr,

sauf erreur de ma part, on va vous répondre que chacun doit rester maître de son véhicule et observer les distances de sécurité.

Même si en pratique certains cas se discutent sans doute, c'est la réponse légale.

S'il est assuré tous risques son assurance paiera, sinon, c'est pour sa poche...

Par **GAROOOUUU**, le **27/03/2008** à **13:57**

Bonjour,
merci de votre réponse.

Son assurance à répondu hier il doit tout régler de sa poche.

Moi je pensais qu'il y avait un recours possible pour les deux roues du fait qu'ils sont plus fragile lors d'un accident.

Merci encore.

Bonne journée.

Par **citoyenalpha**, le **29/03/2008** à **18:07**

Bonjour

Si votre ami ne peut prouver que l'autre conducteur a freiné brusquement sans raison sérieuse (ce qui semble impossible sans témoin, constat de trace de freinage d'urgence!...) il vous sera retourné que votre ami devait garder ses distances avec le véhicule devant lui. Chaque conducteur doit être maître de son véhicule.

En conséquence l'assurance ne peut constater que la responsabilité à 100% de votre ami dans l'accident.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés